

# SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS

## LE PLAN RELIQUAIRE de la Cathédrale de Soissons

Une des principales pièces du mobilier artistique de la cathédrale est l'ancien reliquaire qui donne en plan relief celui de la ville.

Cette curiosité, enfermée dans la sacristie, est assez méconnue des visiteurs comme des soissonnais, elle n'en est pas moins pour ces derniers au point de vue documentaire, le plus ancien plan qui soit connu. Sous le rapport artistique, c'est une œuvre d'art d'un genre assez rare. Son intérêt a d'ailleurs été reconnu et l'a fait appeler aux expositions de Paris en 1867, en 1878 et en 1900, puis, l'an passé à celle des « Trésors des Églises de France » et enfin elle vient de franchir l'océan pour être présentée aux États-Unis (1).

\*  
\*\*

Il s'agit d'un socle de bois qui simule l'escarpe urbaine et se couronne de l'enceinte fortifiée, crénelée, tourelée et bastionnée, laquelle enceinte renferme les principaux édifices religieux.

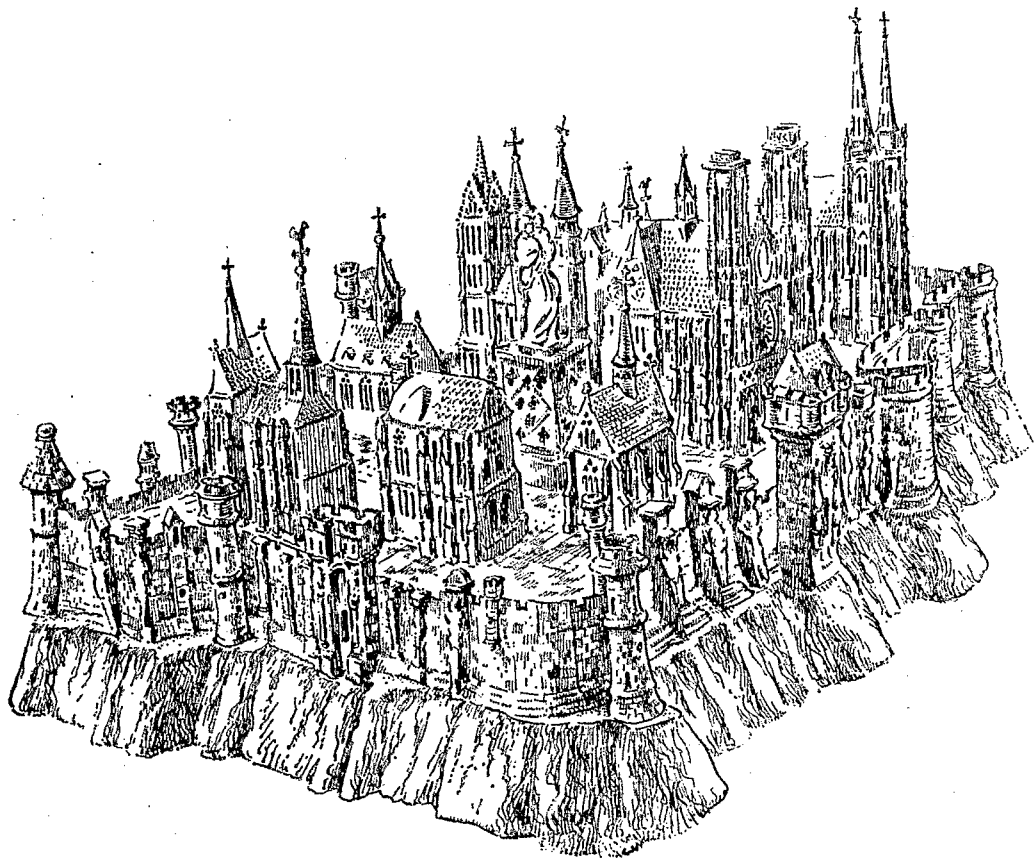
L'aire de la ville est en cuivre doré, la fortification et les édifices sont de feuilles de même métal, découpé et ciselé, les contreforts des églises et les appliques que l'artiste a disposés par caprice de décoration tout au long de la muraille, sont de cuivre fondu.

Comme il sera démontré, le chef-d'œuvre date non pas de 1560 comme on l'a avancé, mais des dernières années du XVI<sup>e</sup> ou des premières du XVII<sup>e</sup> siècle.

On a négligé le faubourg Saint-Vaast, l'agglomération rive gauche seule figure selon son aspect peu de temps après l'agrandissement vers le sud de 1550, et aussi avant le démantèlement et suppression de la courtine méridionale (dont la rue du Vieux Rempart a gardé le souvenir), courtine qui se trouvait sans raison puisqu'elle était maintenant enfermée dans la nouvelle circonvallation.

---

(1) Elle a été reproduite sur une grande planche en couleurs dans le « Dictionnaire des églises de France » (Paris, Robert Laffont, tome IV, 1968).



Plan reliquaire de la cathédrale de Soissons.

A noter que le sol de la ville ancienne est représenté pavé, tandis que celui de son accroissement montre des terrains nus, sur lesquels une boursofflure scrupuleuse tient à figurer la colline Saint-Jean.

\*  
\*\*

Ainsi toute la muraille de la vieille cité est représentée, on retrouve ses quatre tours d'angle : de la pointe de l'île (Saint-Léger), Lardier ou du Diable, Macé (la seule dont il reste encore des vestiges) et celle de l'Évangile.

Les portes de ville sont surmontées de châtelets, il en est une sur chaque courtine : Saint-André ou Porte neuve, Saint-Christophe, Bara et du Pont, près de celle-ci et sous l'église Saint-Quentin se trouve la Grande poterne avec son châtelet.

Seules les portes Saint-Christophe et du Pont ont une toiture. Seules les tours Macé, de l'Évangile et du Pont sont augmentées de tourelles de guette.

Cette enceinte 13<sup>e</sup> siècle est agrémentée d'autres détails : les tourelles du château des comtes et celles de la fortification particulière de l'abbaye Notre-Dame qui fait corps avec la courtine du midi.

Sur cette même courtine est greffé un modeste édicule qui ne peut être que la chapelle Saint-Antoine.

La muraille, dans ses parties ajoutées par Henri II et Coligny en 1550, présente des murs plus réguliers, leurs décrochements sont exemples des essais de bastions dont les ingénieurs italiens nous fournissaient les modèles.

Dans ces parties sont percées, sans accompagnement défensif, la porte de Reims ou Saint-Martin (Place de la République) et une poterne vis-à-vis du portail de Saint-Jean-des-Vignes (poterne que l'on fermera au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle).

\*  
\*\*

Passons à l'intérieur de la ville ; on constate que les monuments sont à leur emplacement approximatif et dans leur orientation, mais sur huit qui sont représentés, il n'en est que trois qui nous sont restés : la cathédrale, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Léger.

Ceux dont il faut parler comme de défunts sont : l'abbaye Notre-Dame, le couvent des Cordeliers, puis trois églises de paroisses : Notre-Dame-des-Vignes (Grand-Place), Saint-Quentin (au bas de la rue de ce nom) et Saint-Martin (dans l'axe de la rue Neuve-Saint-Martin).

On remarquera que si l'artiste a négligé divers autres couvents, il a tenu à insérer les églises paroissiales dont une seule manque : Saint-Remi.

\*  
\*\*

L'on aurait tort de considérer le plan reliquaire comme une

gracieuse fantaisie. Sans doute son auteur, dont on ne sait rien, sinon peut-être le nom : Renavia, a-t-il schématisé, il n'en a pas moins tenu à donner à chacun de ses monuments un maximum d'exactitude que l'on peut contrôler sur place ou sur des documents sûrs ; ainsi en est-il de la cathédrale avec son transept nord plat et son croisillon sud arrondi, la flèche de son transept (qu'un ouragan en 1710 emporta). Saint-Jean-des-Vignes avec ses deux flèches différentes et son chevet plat. Saint-Léger avec sa nef plus basse que les autres parties. L'église de Notre-Dame telle que des gravures nous la restituent, enfin les échaugettes des tours Macé et de l'Évangile.

Ces exactitudes nous autorisent à croire à celles qui, ailleurs, ne sont plus vérifiables. Mais il est tout de même une fantaisie, une seule, laquelle se veut flatteuse : la cathédrale est dotée de deux tours... peut-être l'artiste exprimait-il le dessein de promouvoir cette réalisation bien chimérique ? la même que reprendra M. Grévin, ancien procureur du roi qui, par testament de 1865, laissait une somme destinée à se capitaliser pour en assurer l'érection.

Une autre addition résulte de la série de dieux termes gainés, de pilastres à arabesques et, sur les jambages des portes, de colonnes-candélabres ; il a fixé ces miniatures sur la muraille pensant mieux faire qu'avec de simples contreforts.

Il serait excessif d'en critiquer notre maquettiste, il a tenu à habiller la partie dénudée de son œuvre sans pour cela en altérer la ligne exacte.



Aucun millésime n'est gravé, il reste donc nécessaire de rechercher des critères pour dater l'œuvre.

L'église Notre-Dame-des-Vignes est d'un faible secours, achevée en 1564, elle avait depuis fort souffert des déprédations de l'armée huguenote en 1567, les travaux de restauration qui suivirent durèrent trente ans.

La présence de l'église Saint-Martin, « intra-muros » est plus indicatrice, elle n'y fut commencée qu'en 1570. Mais cette date est encore à rajeunir, et c'est la basse nef de Saint-Léger qui vient le prouver, elle ne fut érigée en effet qu'après 1596, année de la transaction passée entre l'abbé et les paroissiens, ces derniers s'engageant à reconstruire cette nef, l'autre ayant été détruite par les calvinistes.

C'est donc à une date un peu postérieure à 1596 qu'appartient notre reliquaire.



C'était bien un reliquaire en effet et aucun auteur n'a encore évoqué cette affectation première. Peut-être, comme d'autres, avait-il été commandé pour recevoir des restes saints récupérés à la suite du saccage de 1567.

Il figurait en 1770 dans le trésor de la cathédrale dont l'inventaire fut dressé par le chanoine Cabaret : « un reliquaire de cuivre doré, représentant la ville de Soissons, et qui renferme beaucoup de reliques ».

Ce modeste métal, « cuivre doré », le sauva de la saisie d'octobre 1792, mais non pas de la profanation, toujours est-il qu'on n'explique pas comment il traversa les années d'impiété pour se retrouver à la cathédrale. Mais alors, il ne contenait plus qu'une seule relique, celle qu'on voyait encore il y a cinq ans, apposée contre le pignon de la façade de la cathédrale (en médaillon).

Nous avons pu retrouver la trace des autres reliques grâce à un papier que rédigea en avril 1805 l'archiprêtre de Château-Thierry.

L'archiprêtre était Jean-Antoine Petit-de-Reimpré, il s'était trouvé doyen de Notre-Dame-des-Vignes de 1768 à 1790 et par conséquent connaissait bien Soissons. Cet ecclésiastique, restaurateur du culte à Château-Thierry, plaçait en 1805 dans le coffret du reliquaire de saint Cénéric divers sachets de parcelles d'ossements et les accompagnait de la note suivante : « Les reliques contenues dans divers paquets, étaient enfermées « dans un reliquaire représentant la ville de Soissons en relief. « Chaque église avait son clocher, dans chaque clocher il y « avait des reliques, avec leurs authentiques sans doute, car « on ne les aurait pas exposées à la vénération des fidèles « si elles n'avaient pas été autorisées par l'évêque.

« En 1793 les révolutionnaires s'emparèrent des reliquaires « et jetèrent les reliques. Le sacristain les ramassa en partie, « ainsi que divers autres ecclésiastiques, quelques années « après il vint demeurer à Château-Thierry... ».

C'est ainsi que les parcelles d'ossements furent remises par l'ex-sacristain à Petit-de-Reimpré qui les inséra dans le coffret comme on l'a vu.

Ces reliques ont depuis été examinées. Il en est qui n'ont plus d'étiquette d'identification, les autres sont de saint-Pierre, saints Gervais et Protais, saint Gaudin évêque de Soissons, saint Denis, saint Loup évêque de Soissons. Des cheveux de sainte Anne, de saints martyrs, de saint Martin.

Ce lot vénérable a réintégré Soissons, il a été rapporté à l'évêché par Mgr Delbez, le 21 novembre 1939.

Le moment est venu de rappeler qu'au rassemblement d'églises du relief, et, de même métal, se mêlait une statuette de Vierge mère, juchée sur un piédestal ciselé. C'est précisément sur le socle que se lisait la signature « Renavia ».

Le reliquaire nous est revenu après cinq ans d'absence, mais dépouillé de cette statuette qui s'érigait en protectrice de la cité.

Bernard ANCIEN (1967).

